

**Réunion sur la mise en œuvre de la dimension humaine de l'OSCE 2012**  
**Déclaration d'ouverture de la délégation canadienne**  
**Ambassadrice Fredericka Gregory**  
**Représentante permanente auprès de l'OSCE**  
**Le lundi 24 septembre 2012**

Monsieur le Président,

Tout d'abord, le Canada tient à remercier le président, l'équipe du BIDDH, le haut-commissaire pour les minorités nationales de l'OSCE, le représentant de l'OSCE pour la liberté des médias ainsi que tous ceux et celles qui ont travaillé à l'organisation de la Réunion sur la mise en œuvre de la dimension humaine de cette année. Nous remercions également nos hôtes polonais pour leur générosité en tant qu'organisateur de cet événement. Le Canada apprécie la présence et la participation des partenaires de la société civile à cette réunion et au travail de l'OSCE en général.

L'engagement ferme du Canada à l'égard de la protection des droits de la personne, des libertés fondamentales et de la primauté du droit est bien connu. Ce sont des valeurs qui sont chères aux Canadiens et que nous continuons à défendre dans le monde entier à chaque fois qu'elles sont menacées.

La présente réunion nous met au défi de faire davantage. Comment pouvons-nous mieux faire face à certains des défis auxquels la région est confrontée aujourd'hui en matière de démocratie et de droits de la personne? Comment neutralisons-nous la tendance qu'ont certains membres au sein de notre communauté de sécurité euro-atlantique et eurasiennne de reculer sur les normes et les engagements clés que nous avons adoptés ensemble?

À cet égard, ma délégation s'inquiète du recul dans les normes relatives à la démocratie et aux droits de la personne que nous constatons aujourd'hui « des deux côtés du Danube », notamment la tendance à adopter des lois discriminatoires, à emprisonner des personnes en raison de leur orientation sexuelle et à porter atteinte à l'indépendance du pouvoir judiciaire.

Pour la réunion de cette année, les priorités du Canada sont les suivantes : les défis croissants qui se posent pour la liberté de religion; le problème persistant de la traite de personnes; l'importance de promouvoir la tolérance; et l'importance des élections démocratiques.

Dans la perspective du Conseil ministériel de l'OSCE à Dublin à la fin de l'année, nous saluons l'engagement ferme de la présidence irlandaise de l'OSCE à l'égard d'un ensemble équilibré de décisions et de résultats dans les trois dimensions de la sécurité. L'absence de résultat à l'issue de la réunion du Conseil ministériel à Vilnius était regrettable et il est à espérer que cette déception ne se répète pas à Dublin. Le Canada entend collaborer étroitement avec ses partenaires au Conseil ministériel de Dublin en vue d'obtenir de solides résultats sur la liberté des médias, incluant la liberté digitale, la liberté de religion et la lutte contre la violence exercée contre les personnes en raison de leur orientation sexuelle.

Nous nous attendons également à ce que d'ici la réunion de Dublin, nous soyons en mesure d'accueillir la **Mongolie** comme 57<sup>e</sup> membre de l'OSCE, étant donné les solides arguments présentés à l'appui de cette demande d'adhésion ainsi que le bilan de la Mongolie et son engagement à promouvoir nos valeurs démocratiques communes et les « acquis » de l'OSCE.

Un dernier mot, en terminant, sur nos attentes concernant l'**Ukraine**, eu égard au fait qu'elle assumera la présidence de l'OSCE en 2013. Il s'agit d'un engagement et d'une responsabilité considérables, et nous formons l'espoir que l'Ukraine profitera de l'occasion et de son rôle à la barre de l'Organisation l'an prochain pour « tracer la voie » en mettant en œuvre intégralement les engagements de l'OSCE et en nous amenant à réaliser des progrès dans les trois dimensions de la sécurité à l'OSCE.

Dans l'immédiat, le Canada se réjouit de participer activement à la mission d'observation électorale OSCE-BIDDH à la fin du mois prochain en Ukraine, en déléguant un fort contingent de Canadiens, dont des parlementaires, pour observer ces élections et s'assurer qu'elles se déroulent librement et équitablement, conformément aux normes élevées de l'OSCE.

En résumé, un droit acquis est un droit qui a besoin d'être protégé. Nous ne pouvons nous permettre de devenir complaisants à l'égard des libertés et des droits fondamentaux ainsi que des questions de tolérance. Les événements nous rappellent constamment l'importance de ces droits et de la lutte qu'il faut mener pour les obtenir et les défendre.

Enfin, les engagements de l'OSCE doivent être intégralement mis en œuvre par tous les États participants, et non « à la carte » comme certains le font. Pour cette raison, nous devons rester vigilants et renouveler nos efforts pour consolider et mettre en œuvre nos engagements, et pour les renforcer, tout comme les institutions de l'OSCE dans ce domaine. La réunion annuelle sur la mise en œuvre de la dimension humaine est très utile à cet égard.

Thank you – Merci.